**CAP Accompagnant éducatif petite enfance (AEPE)**

**PREPARATION A L’EPREUVE EP3**

**EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL INDIVIDUEL**

(Travaux de groupe : LP Magnan et LP parc St Jean)

**Définir un projet d’accueil**

Le projet d’accueil est un document réalisé par l’assistant(e) maternel(le).

Il s’articule autour **de 3 axes** :

Il doit permettre à l’assistant(e) maternel(le) :

- de réfléchir et de proposer des solutions concrètes sur ses pratiques professionnelles

- d’informer et de rassurer les parents sur la prise en charge de leur(s) enfant(s)

Il doit permettre aux parents de connaître la personne à qui ils confient leur(s) enfant(s).

Il vient en complément du contrat de travail.

Un projet d’accueil est un document élaboré à partir d’échanges (questionnaires : informations sur les parents et leurs attentes, informations sur l’AEPE) avec les responsables légaux permettant d’accueillir l’enfant dans les meilleures conditions possibles (respect des habitudes/culture/mode de vie/rythme de vie/besoins/sécurité/législation…). Il décrit tout ce qui doit être mis en œuvre pour accueillir l’enfant : alimentation, quotidien, activités, horaires, hygiène, propreté.

**Enoncer les différentes parties d’un projet d’accueil**

1. Présentation personnelle
2. Formation(s) / qualification(s)
3. Rôle(s) de l’assistant(e) maternel(les) notamment dans la continuité éducative des parents
4. Planning d’une journée type
5. Modalités de collaboration avec le RAM
6. Modalités de la période d’adaptation
7. Règles éducatives
8. Modalités d’accueil
9. Transmissions
10. Organisation des repas et des collations (préparation, élaboration, aide à la prise des repas)
11. Règles d’hygiène
12. Protocoles de prise en charge de l’enfant malade et/ou handicapé
13. Prise en charge d’une situation d’urgence et agir en conséquence

**Ensemble documentaire à fournir dans la situation d’évaluation**

*Dépend du profil de l’enfant*

* Présentation détaillée de l’enfant (voir complément)
* Fiche planning vierge
* Agrément
* Présentation détaillée de l’AEPE (voir complément)
* Plan du logement
* Certificat médical (allergies…)
* Document sur le développement psycho-moteur
* Menu de la semaine

**Compléments d’informations**

* Concernant l’enfant :
  + Informations administratives
  + Niveau de propreté
  + Habitudes, allergies, goûts, rythmes de vie
  + Attentes des parents au niveau éducatif, culture, éveil, livre, jeux, TV
  + Matériel fourni par les parents : alimentation, puériculture…
* Concernant l’AEPE :
  + Type de logement
  + Nombre enfants accueillis
  + Matériel à disposition : jeux, jouets, lits, transmissions…
  + Fonctionnement, organisation (vacances, week-end)
  + Animaux
  + Contexte familial (autres enfants de l’AEPE à la maison)